

RESULTATS 2025

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE

Femmes - Hommes

93

sur 100 points

DETAIL DE NOTRE SCORE

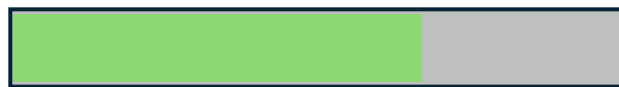
Ecart de rémunération

39/40



Taux d'augmentation

15/20



Retour congé maternité

NON-CALCULABLE



Hautes rémunérations

5/10



POURQUOI ?

Mesurer et réduire les écarts salariaux entre femmes et hommes



COMMENT ?

4 indicateurs clés :
rémunération,
augmentations, congé
maternité, hautes
rémunérations



BASE LEGALE

Loi n° 2018-771 du 5
sept. 2018 – Art. LL1142-
8 du Code du travail